

**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Décret du 15 juillet 2021, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **jeudi 7 novembre 2024 à 20h00', à la maison communale, Place Communale, 6 à Anhée.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – deuxième – troisième convocation.

En séance publique :

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

- 1° Mise à l'honneur de Mme Pauline VAN DER REST – demi-finaliste au concours Reine Elisabeth 2024
- 2° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 3° Arrêtés de police : ratification
- 4° CPAS : modifications budgétaires n°2/2024 : approbation
- 5° Emprunts 2024 – recours à la mise en concurrence : décisions
- 6° Modifications budgétaires n°2/2024 : décisions
- 7° Fabrique d'église d'Anhée – budget 2025 : approbation
- 8° Fabrique d'église d'Annevoie – budget 2025 : approbation
- 9° Fabrique d'église de Bioul – budget 2025 : approbation
- 10° Fabrique d'église de Denée – budget 2025 : approbation
- 11° Fabrique d'église de Haut-Le-Wastia – budget 2025 : approbation
- 12° Fabrique d'église de Sosoye – budget 2025 : approbation
- 13° Fabrique d'église de Warnant – budget 2025 : approbation
- 14° Intercommunale Trans&Wall – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 15° Intercommunale INASEP – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 16° Intercommunale AIEG – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 17° Intercommunale ECETIA – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 18° Intercommunale IMAJE – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 19° Intercommunale BEP – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 20° Intercommunale BEP Environnement – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 21° Intercommunale BEP Expansion Economique – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 22° Intercommunale IDEFIN – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 23° Intercommunale Ores Assets – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 24° Intercommunale AIEM – Assemblée générale ordinaire : décisions
- 25° Vente d'une parcelle de domaine public à Bioul, rue Doumont : décision définitive
- 26° Entretien des voiries communales 2024 : marché public : décisions
- 27° Installation d'une infrastructure Proximus : convention d'occupation du domaine privé communal
- 28° Achat d'une grue pelleteuse – marché public : décisions
- 29° Adhésion au marché portant sur l'Accord-Cadre (août 2025-août 2029) de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française : décisions
- 30° Coût-vérité budget 2025 – taux prévisionnel de couverture des déchets : décisions

A huis clos :

- 31° Personnel enseignant : congé pour exercer provisoirement la même fonction ou une autre fonction dans l'enseignement : décisions

32° Personnel enseignant : perte partielle de charge et réaffectation temporaire d'un maître de philosophie et de citoyenneté au 1^{er} octobre 2024 : décisions

33° Personnel enseignant : perte partielle de charge et réaffectation temporaire d'une maîtresse de philosophie et de citoyenneté au 1^{er} octobre 2024 : décisions

34° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification

Par le Collège,

La Directrice générale,
Françoise Septon.



Le Bourgmestre,
Pierre Rondiat.

